



ELECTION PRESIDENTIELLE 2022

III. Développer le plein potentiel de la pêche et de l'aquaculture

Soutenir la pêche ultramarine

Question 19. La pêche et l'aquaculture sont des vecteurs de développement importants de l'économie française d'Outre-mer. Quelles politiques mettez-vous en place pour répondre aux spécificités du secteur dans ces territoires ?

Les réponses sont données par candidats, dans l'ordre alphabétique

Anne Hidalgo, Parti Socialiste

Les 12 collectivités d'outre-mer ont chacune leurs spécificités, notamment du fait qu'elles sont ou non intégrées dans le champ d'application du Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne, néanmoins des problématiques communes se dégagent :

- La modernisation des flottes de pêche,
- La mise à jour des fichiers de navires pour une meilleure gestion des capacités,
- La refonte de la réglementation sur les conditions d'exercice de la pêche,
- L'amélioration de la collecte des données sur les activités de pêche (systèmes d'Informations halieutiques),
- La mise en œuvre d'une évaluation scientifique des stocks permettant des diagnostics partagés.

Yannick Jadot, Europe-Ecologie-Les Verts

La pêche et l'aquaculture sont des secteurs traditionnellement importants dans l'économie des Outre-Mers : elles créent de nombreux emplois et contribuent à l'autonomie alimentaire des territoires concernés. Pour autant, l'impératif de préserver la biodiversité marine et les écosystèmes ultramarins – particulièrement riches – n'est plus à démontrer.

La politique commune de la pêche (PCP) et les crédits correspondants du fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) est applicable dans six régions ultramarines françaises (DOM et Saint-Martin). Les aides allouées doivent pouvoir soutenir les filières, en étant progressivement conditionnées à la soutenabilité environnementale et sociale. Pour la Polynésie, la Nouvelle-Calédonie et Saint Barthélémy L'exploitation des ressources de la zone économique exclusive (ZEE) est une

compétence propre. En cohérence, les aides nationales seront orientées vers la pêche et l'aquaculture durables.

Marine Le Pen, Rassemblement National

Nous souhaitons autant que possible favoriser une industrie de transformation moderne dans les Outre-Mer, qui puisse ainsi, dans notre logique localiste, transformer le produit de la pêche locale.

Dans les Antilles, la pollution du milieu au chlordécone, si elle ne fait aucun doute et restreint beaucoup les possibilités des petits pêcheurs, reste encore très mal étudiée. L'État, grâce à l'Ifremer, mettra les moyens pour étudier et combattre la pollution marine spécifique que constitue le chlordécone.

Le cas des pêcheurs ruinés de Saint-Pierre et Miquelon et la fin de l'industrie de transformation qui a profondément affecté l'économie de l'île en 2011 représente ce que nous ne voulons pas.

Là, plus qu'ailleurs, le plan de renouvellement de la flotte devra être rapide et intensif, particulièrement dans la pêche artisanale. En effet, le problème du vieillissement de la flotte est plus grave dans les Outre-Mer, avec un âge moyen des navires atteignant 30 ans.

Emmanuel Macron, La République En Marche

Le renouvellement de la flotte est un acquis récent. Il faut s'en féliciter. Ensuite nous devons renforcer nos efforts pour lutter contre la pêche illégale, notamment en Guyane. Le lien avec les collectivités territoriales sera primordial pour développer les infrastructures à terre. Nous manquons de quais de débarque, de structures de commercialisation, d'outils de transformation pour permettre une commercialisation génératrice de valeur. C'est un projet qui doit être porté avec tous les territoires.

Valérie Pécresse, Les Républicains

Nous devons arrêter de répondre aux enjeux de l'outre-mer avec les mêmes outils que la métropole. La PCP et le FEAMPA ne sont pas adaptés aux spécificités de la pêche et de l'aquaculture d'outre-mer. Dans le contexte de l'évaluation de la PCP (Cf. question 2), la France demandera un régime spécifique pour les « régions ultrapériphériques » en matière de gestion des pêches et des flottes. Nous devons répondre aux immenses besoins de structuration des flottes et marchés locaux de l'outre-mer, ce que certaines restrictions (qui ont du sens pour les flottes du continent) ne permettent pas.

En termes d'investissement, nous devons capitaliser sur les atouts géographiques et maritimes de l'outre-mer pour développer une économie « bleue » durable, compétitive et socialement juste, qui contribuera au développement économique d'ensemble de l'outre-mer.

Eric Zemmour, Reconquête

Dans les départements et régions d'Outre-Mer, il est crucial pour le développement économique du secteur de la pêche que la politique communautaire des pêches (PCP) puisse être adaptée, y compris en dérogeant à des principes majeurs, comme le permet déjà l'article 349 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, dont les dispositions ne sont pas assez exploitées en matière de pêche. Un article spécifique du règlement PCP révisé devra expressément prévoir ces dérogations, à l'initiative de l'État-membre concerné. La France pourra ainsi faire sortir de la PCP les DROM pour prendre en compte les spécificités locales, et augmenter le tonnage de nos flottilles de pêche en océan Indien et en mer des Caraïbes.

Dans les collectivités d'Outre-Mer, où existe déjà une plus grande marge de manœuvre, nous utiliserons immédiatement cette possibilité pour adopter une politique de gestion des ressources halieutiques appuyée sur les orientations que nous voulons faire prendre à la PCP : pragmatisme, souplesse, adaptation aux spécificités locales.

La situation est très hétérogène selon les territoires. La réponse doit être adaptée aux défis et aux potentiels de chaque territoire.

Aux Antilles, le problème de la pollution au chlordécone ne doit pas être éludé. Il empêche de pêcher dans des zones côtières contaminées pour de très nombreuses années. Pourtant, la structure de la flotte n'a pas beaucoup évolué. Pour la sécurité des marins, il faut encourager par les aides publiques l'acquisition de navires pontés permettant des marées de plusieurs jours en diversifiant les débouchés à la vente.

Pour la Guyane, le secteur est confronté à la fois aux incursions de navires étrangers qui viennent piller notre ressource et aux invasions des sargasses qui détruisent les filets et réduisent l'efficacité des engins. Je maintiendrai l'effort de lutte contre la pêche illégale, et les négociations à ce titre avec le Brésil.

Pour la Réunion, la surveillance satellitaire a permis de préserver les vastes zones du Sud de l'Océan Indien. Il faut néanmoins rester vigilants. De même, une action résolue de la France au sein de la commission thonière de l'Océan Indien est nécessaire, car la compétition, notamment asiatique, est féroce et moins soucieuse que nous de la préservation des ressources.

Question 20. Plus que quiconque, les professionnels des DROM-COM souffrent de la pêche illégale. Comment entendez-vous lutter contre ses dérives et vous faire leur porte-voix au sein des organisations internationales ?

Anne Hidalgo, Parti Socialiste

La lutte contre la pêche illégale, ainsi que la lutte contre tous les trafics doivent faire l'objet d'une attention particulière en menant des actions conjointes interministérielles régulières pour dissuader les contrevenants comme c'est notamment le cas en Guyane. Sur le plan international, on constate une meilleure prise en compte et le développement d'accords internationaux (Accord FAO 2016) qui doivent être étendus à d'autres pays signataires. De même, l'application des mesures notamment pour détecter la pêche illégale, empêcher la débarque et la revente du poisson pêché illégalement ou le partage d'information à l'échelle mondiale doit être suivie.

Yannick Jadot, Europe-Ecologie-Les Verts

La seconde place française en termes d'espace maritime mondiale doit pour beaucoup aux DROM-COM. Nous devons nous doter des moyens d'assurer la protection de nos eaux territoriales. Cela passe notamment par la lutte contre la commercialisation des produits issus de la pêche illégale et par un renforcement des moyens de contrôle de pêche.

Marine Le Pen, Rassemblement National

Nous devons appliquer une politique de tolérance zéro quant à la pêche INN (Illégale, Non déclarée et Non réglementée) particulièrement dans notre domaine maritime. C'est une question de sécurité nationale et de souveraineté. Il faut cependant s'interroger sur les causes de la prolifération de la

pêche INN, particulièrement dans nos territoires ultramarins. Par une politique maritime globale visant à valoriser notre domaine maritime, nous nous attaquons à un problème prégnant : la rupture capacitaire de la Marine Nationale qui nous empêche d'avoir la pleine maîtrise de notre ZEE. Il est également primordial de développer nos capacités de surveillance satellitaire. Notre inaptitude à stopper les irruptions, principalement sur notre joyau de Clipperton, devront cesser. Notre Marine Nationale verra son implantation dans les Outre-Mer accrue afin que les patrouilles soient plus récurrentes, particulièrement dans l'Océan Indien, puisque la zone indopacifique est un terrain stratégique majeur à l'échelle du monde.

Notre voix dans les organisations internationales ne sera crédible que si notre appareil de surveillance est crédible. À cet effet, le programme BASTISMAR sera mené à son terme.

Emmanuel Macron, La République En Marche

L'Europe doit exporter son modèle dans le monde pour renforcer la lutte contre la pêche illégale. Pour ce faire, l'Europe doit renforcer son influence au sein des ORGP. Je compte aussi sur les nouvelles technologies, notamment les drones pour améliorer la surveillance et le contrôle de la pêche illégale.

Dès ma prise de fonctions, en 2017, j'ai décidé d'arrêter l'érosion de nos capacités militaires grâce à une loi de programmation militaire ambitieuse. Cela a permis, entre autres, de lancer un plan volontariste de renforcement des moyens de surveillance et d'intervention outremer. Plus globalement, les moyens de l'État en mer seront consolidés, en métropole et Outre-mer face aux enjeux géostratégiques et afin de mieux lutter contre les pollutions, la surexploitation illégale des ressources de pêche et tous les trafics.

Valérie Pécresse, Les Républicains

La pêche illégale est un fléau. Elle relève souvent du crime organisé. Je prône la tolérance zéro. La France exigera de la Commission européenne une action déterminée au niveau international. Nous devons activer tous les leviers à notre disposition et faire mal aux États tiers concernés, notamment en fermant le marché européen à leurs produits. Cette politique de sanction doit s'accompagner d'une aide technique de la Commission pour aider les pays tiers à développer des systèmes de gestion et de contrôle des pêches performants et durables afin d'éliminer à terme la pêche illégale.

Eric Zemmour, Reconquête

Pour lutter contre la pêche illégale, il faut d'abord surveiller ces immenses espaces, loin de la présence humaine continue. J'augmenterai et je moderniserai les moyens. Les nanosatellites nous offrent de nouvelles perspectives de détection des activités illicites. Il nous faut également plus de drones, à long rayon d'action. Nous investirons dans les systèmes de traitement de données en masse. Il faut renforcer la coopération internationale, avec une politique de partenariats construits en cohérence avec notre politique de défense et de souveraineté. Enfin, pour intervenir, il faut maintenir à niveau, moderniser et renouveler, voire dans certains cas augmenter les moyens des administrations de contrôle en mer : Marine nationale dont la Gendarmerie maritime, Affaires maritimes, Douane, Gendarmerie nationale.

Les gouvernements précédents ont laissé s'éroder nos moyens d'action en Outre-Mer, quand les besoins n'ont jamais été aussi importants depuis 1945. Retrouver notre capacité à protéger notre ZEE en Outre-Mer est un enjeu clef de mon programme maritime et de défense.